



LE GROUPE D'AMITIÉ FRANCE – MAROC DU SÉNAT : UN ATOUT MAJEUR POUR LE MAINTIEN DU DIALOGUE FRANCO-MAROCAIN

Bilan d'activités 2020-2023

Éditorial du Président Christian Cambon

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Maroc du Sénat, groupe le plus important par le nombre de ses adhérents, constitue un des piliers de la relation bilatérale franco-marocaine. Grâce à des échanges nourris au fil des ans, nous avons su créer les conditions d'un dialogue sincère, qui illustre l'importance de la diplomatie parlementaire sur la scène internationale.

Le Maroc est un pays dont le développement s'accélère ; il est un partenaire économique majeur pour la France et offre des garanties de stabilité qui en font l'un des pays les plus attractifs de la région.

Il est également un allié de premier plan en Afrique, où la France doit pouvoir compter sur des partenaires de confiance et dotés de capacités permettant de faire face à une « zone Sahel » en pleine mutation.

Enfin, le Maroc a vocation à s'épanouir sur le plan culturel, en poursuivant la promotion de ses traditions, de son patrimoine, mais aussi en devenant l'acteur d'événements internationaux tels la Coupe du Monde de Football qu'il co-organisera en 2030 avec le Portugal et l'Espagne.

Parce que cette relation est riche et dynamique, à l'image de l'histoire qui lie les deux pays, le Sénat a choisi d'entretenir un dialogue étroit avec la Chambre des Conseillers du Maroc, chambre haute marocaine. Le jumelage conduit entre 2021 et 2023 en a été l'une des principales illustrations, aux côtés des déplacements, rencontres et entretiens bilatéraux qui ont ponctué l'activité du groupe d'amitié au cours des trois années écoulées.

Grâce à l'investissement de ses membres, que je remercie, le groupe d'amitié montre ainsi que l'amitié historique entre la France et le Maroc reste non seulement d'actualité, mais aussi porteuse d'avenir et d'espoir.

I. Accueils et déplacements

A- Déplacement du bureau du groupe d'amitié au Maroc (mai 2023)

Du 25 au 29 mai 2023, une délégation du groupe d'amitié s'est rendue au Maroc à l'invitation de M. Mohamed Zidouh, président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc. La délégation sénatoriale conduite par le président Christian Cambon était composée de M. Hervé Marseille, Mme Dominique Estrosi-Sassone, M. David Assouline et Mme Corinne Féret, vice-présidents du groupe d'amitié.

Ce déplacement a permis de témoigner de la reprise d'un dialogue interparlementaire nourri et dynamique. La délégation a échangé avec M. Nizar Baraka, ministre de l'Équipement et de l'Eau, et M. Abdellatif Ouahbi, ministre de la Justice. L'accent a ensuite été mis sur le développement des énergies renouvelables, notamment lors de la visite de la centrale solaire de Noor et de la rencontre de la délégation avec Chambre française de commerce et d'industrie du Maroc.

B- Accueil d'une délégation de la Chambre des conseillers du Maroc (13 au 16 décembre 2022)

La délégation marocaine était conduite par M. Mohamed Zidouh, président du groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des



Conseillers, accompagnée de Mme Hind Ghazzali et MM. Khammar Mrabit, Youssef Alaoui, Nabil El Yazidi et Aziz Mokannef.

Reçue dans un premier temps à Paris, la délégation marocaine a été reçue en audience par M. Gérard Larcher, président du Sénat, puis saluée en séance publique. Elle a rencontré les membres du groupe d'amitié France-Maroc, et s'est également entretenue avec M. Olivier Becht, ministre délégué chargé du commerce extérieur, de l'attractivité et des Français de l'étranger. Elle a visité le centre de recherche et développement d'EDF à Paris-Saclay.

Dans un second temps, la délégation s'est rendue en Normandie, notamment pour visiter à Cherbourg les chantiers navals de Naval Group.

C- Déplacement du président du groupe d'amitié au Maroc (22 mars 2022)

Lors de son déplacement, M. Christian Cambon a été reçu par le président de la Chambre des conseillers, M. Enaam Miyara, avant de tenir une séance de travail avec son homologue marocain, M. Mohamed Zidouh, président du groupe d'amitié Maroc-France.

Il a par ailleurs rencontré été reçu par M. Nasser Bourita, ministre des affaires étrangères, pour un entretien qui a permis de rappeler les liens d'amitié et de coopération très étroits entre les deux pays, dans les domaines politique, économique ou culturel.



D- Déplacement du président du groupe d'amitié au Maroc (9 novembre 2020)

M. Christian Cambon s'est rendu à Rabat le 9 novembre 2020, avec le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, M. Jean-Yves Le Drian, pour lever les malentendus qui ont pu naître à la suite de l'affaire des caricatures. MM. Cambon et Le Drian ont rencontré M. Nasser Bourita, Ministre des Affaires

étrangères du Maroc, puis ont été accueillis par les Présidents des deux chambres du Parlement marocain. Une occasion de rappeler les relations exceptionnellement chaleureuses entre les deux pays, qui ne doivent pas souffrir des amalgames portés par les polémiques.

II. La coopération parlementaire et le bilan du jumelage

Le jumelage européen avec la Chambre des Conseillers du Maroc, entamé au printemps 2021, s'est poursuivi à un rythme soutenu jusqu'au mois de mars 2023. Ce jumelage, dont le Sénat français était le chef de file, en partenariat avec le Sénat italien, prestataire junior, et avec le soutien du Bundesrat allemand, des Sénats belge, polonais et roumain et de l'Assemblée portugaise, poursuivait le double objectif, dans un contexte de réformes au Maroc, de consolider la performance de l'administration de la Chambre des Conseillers et de renforcer son efficacité en matière législative.

Ces deux volets ont donné lieu à la conduite de diverses missions relatives au fonctionnement et à l'activité parlementaires, dont 27 missions thématiques d'experts (environ deux par mois en moyenne) et sept comités de pilotage au titre des activités horizontales. Un séminaire de mi-parcours a également été organisé en juillet 2022.

Les travaux menés ont conduit à l'élaboration de nombreuses préconisations destinées à renforcer les capacités de la chambre haute marocaine, dans des domaines aussi divers que la légistique, la gestion administrative et financière ou le contrôle des finances publiques.

III. Les entretiens bilatéraux

A- Entretien avec les Questeurs marocains de la Chambre des Conseillers du Maroc (25 octobre 2022)

Le 25 octobre 2022, les trois questeurs de la Chambre des Conseillers ont été accueillis au Sénat : MM. Mohamed Salem Benmassaoud, Miloud Maasside et Abdelilah Hifdi. Ils étaient accompagnés par M. El Assad Zerouali, Secrétaire général de la Chambre des Conseillers, et Mme Nahid Bennani, Conseiller. Les discussions ont porté sur la comparaison entre les fonctionnements des deux assemblées, sur la relation bilatérale franco-marocaine et sur l'importance de la diplomatie parlementaire. Les Questeurs ont également été salués et chaleureusement applaudis en séance publique.



B- Entretien avec M. Mohamed Zidouh (15 mars 2022)

Le président du groupe d'amitié a reçu son homologue, M. Mohammed Zidouh, élu président du groupe d'amitié Maroc-France suite à l'élection des nouveaux membres de la Chambre des Conseillers du Maroc, le 9 octobre 2021.

C- Accueil au Sénat de M. Mohamed Benchaâboun (22 février 2022)

À la suite de sa désignation comme Ambassadeur du Royaume du Maroc à Paris, M. Mohamed Benchaâboun a été reçu au Sénat pour une rencontre avec le groupe d'amitié France-Maroc, ainsi qu'un échange avec M. Gérard Larcher, Président du Sénat.



D- Entretien avec M. Chakib Benmoussa (9 novembre 2021)

Le 9 novembre 2021, une rencontre a été organisée avec M. Chakib Benmoussa, ancien ambassadeur du Maroc à Paris, désormais ministre de l'Education nationale du Maroc. Cet entretien a permis de rappeler l'ensemble du travail réalisé en commun par l'ambassade et le groupe d'amitié et d'envisager des pistes de coopération pour l'avenir.

E- Réunion entre les groupes d'amitié du Sénat et de la Chambre des Conseillers du Maroc (6 avril 2021)

Du fait du contexte lié à la crise sanitaire, la réunion a été menée en visioconférence. Les Sénateurs et leurs homologues marocains ont abordé plusieurs thématiques de travail, dont

le fonctionnement des assemblées dans le cadre de la crise sanitaire, le développement des territoires par le biais de la coopération décentralisée et le dialogue bilatéral franco-marocain.

F- Entretien avec Hélène Le Gal – 23 mars 2021

Les membres du groupe d'amitié ont auditionné Mme Mme Hélène LE GAL, Ambassadrice de France au Maroc. Cet entretien a permis de dresser un bilan de l'action de l'ambassade pendant la période du COVID-19, notamment pour permettre le rapatriement des 60 000 Français qui se trouvaient alors au Maroc et souhaitaient rentrer en France.

G- Entretien avec M. Chakib Benmoussa – 2 mars 2021

Cet entretien a principalement porté sur les conséquences sanitaires et économiques de l'épidémie de COVID-19, ainsi que sur la gestion de la crise sanitaire par les deux pays.

Les discussions ont également permis de revenir sur la décision américaine de reconnaître la souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, dans le cadre de l'accord international dit *d'Abraham* ayant ouvert la voie à la normalisation des relations entre le Royaume du Maroc et Israël.

IV. Les autres activités

A- Conférence de presse de lancement du festival de Fès – 12 avril 2022

La conférence de presse de lancement de la 26e édition du Festival de Fès des musiques sacrées du Monde, a été présentée dans les salons de Boffrand du Sénat le 12 avril 2022. Le président de la Fondation Esprit de Fès, M. Abderrafia Zouitene a ainsi dévoilé la thématique choisie pour cette édition : « L'architecture et le sacré », ainsi que la programmation retenue. Cette cérémonie a permis de renouer avec une tradition de près de quinze ans, qui avait été interrompue par l'épidémie de COVID-19.

B- Accueil des lauréats marocains du concours d'éloquence Graine de citoyens

Organisé avec l'appui de l'Institut français au Maroc et de l'Institut des hautes études de management au Maroc, le concours « Graine de citoyen » est une compétition sous forme de joutes verbales, dont l'objectif est de développer, chez les jeunes, l'esprit de citoyenneté. L'accueil des lauréats à Paris, et

notamment au Sénat, a pu être organisé le 25 août 2022 pour clore l'année scolaire 2021-2022, avant d'être réitéré le 13 juillet 2023.

C- Conférence sur « les enjeux juridiques, économiques et sociaux du Sahara occidental » – 24 mai 2022

Cette conférence, organisée à l'ambassade du Maroc à Paris par Son Excellence Mohamed Benchaâboun, a permis d'évoquer des enjeux juridiques, économiques et sociaux du Sahara occidental, autour d'un vaste panel d'experts, dont M. Hubert Saillant, auteur du livre « Le Sahara marocain – L'espace et le temps ».

V. Travaux parlementaires et communiqué de presse

A- Rapports parlementaires

« La France face au jeu des puissances en méditerranée », [rapport d'information n°899](#) de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées du 27 septembre 2022.

B- Comptes rendus du groupe d'amitié

« France-Maroc : renforcer la confiance au moyen de la diplomatie parlementaire », [compte rendu n° CR 2023-010](#) du déplacement au Maroc d'une délégation du groupe d'amitié, du 25 au 29 mai 2023

« France-Maroc : la coopération scientifique et technique au cœur de la relation bilatérale », [compte rendu n° CR 2022-26](#) de l'accueil à Paris et en Normandie d'une délégation de la Chambre des Conseillers du Maroc, du 13 au 16 décembre 2022

C- Communiqués de presse

Les communiqués de presse du groupe d'amitié sont le reflet des travaux menés sur une grande variété de sujets, allant de la problématique des visas, à la question du Sahara occidental, la coopération économique et commerciale, le développement des énergies renouvelables ou encore la promotion de la culture marocaine.

Le groupe d'amitié France-Maroc exprime sa solidarité avec le Maroc suite au tremblement de terre – 11 septembre 2023.

Sénateurs français et marocains réunis pour lancer un appel au réchauffement des relations entre Rabat et Paris – 31 mai 2023.

Résolution du Parlement européen sur la liberté de la presse au Maroc : le groupe d'amitié France-Maroc du Sénat s'inquiète de l'impact sur la relation franco-marocaine – 13 février 2023.

Sénateurs français et marocains réunis pour donner un nouvel élan à la relation bilatérale – 16 décembre 2022.

Décès tragique du petit Rayan : Christian Cambon, fait part de son émotion et de sa solidarité avec le peuple marocain – 7 février 2022.

Résolution du Parlement européen sur le Maroc : Christian Cambon, regrette une prise de position qui ne reflète pas la densité du partenariat privilégié UE -Maroc – 11 juin 2021

Christian Cambon, se félicite de la très large convergence de vues constatée lors de la réunion commune avec le groupe d'amitié Maroc-France de la Chambre des Conseillers du Maroc – 6 avril 2021.

Le Maroc et la France : des intérêts communs, une coopération exemplaire – 3 mars 2021.

Christian Cambon, soutient l'initiative du Maroc visant à rétablir la libre circulation dans la zone de Guerguerat – 27 novembre 2020.

Christian Cambon salue la contribution majeure du Maroc pour parvenir à une résolution du conflit en Libye – 7 octobre 2020.

Composition du bureau du groupe d'amitié France Maroc du Sénat 2020-2023



M. Christian Cambon

Président du groupe d'amitié
Sénateur du Val-de-Marne (Les Républicains)

Vice-Présidents

M. David Assouline (SER), M. Pierre CHARON (LR), M. René DANTEC (GEST), Mme Catherine Dumas (LR),
Mme Dominique Estrosi-Sassone (LR), Mme Corinne Féret (SER), M. Roger Karoutchi (LR),
M. Hervé Marseille (UC), Mme Catherine Morin-Desailly (UC), M. Xavier IACOVELLI (RDPI)

Secrétaires

M. Edouard COURTIAL (LR), M. Christophe-André Frassa (LR), M. Jean-Noël Guérini (RDSE),
M. Claude KERN (UC) M. Jean-Louis Lagourgue (INDEP), M. Michel Laugier (UC), M. Antoine LEFEVRE (LR),
Mme Angèle PREVILLE (SER), M. André VALLINI (SER)

Composition du groupe d'amitié : http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_598.html